

Fiche n°3 : Intérêt général, intérêt particulier

1 La mise en place du confinement face à l'épidémie de Covid-19

« Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permis. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Seuls doivent demeurer les trajets nécessaires pour aller faire ses courses, pour se soigner, pour aller travailler, pour faire un peu d'activité physique. »

Adresse aux Français du président de la République Emmanuel Macron, 16 mars 2020.



2 Un engagement individuel et collectif

Sur cette photo prise à Paris en mai 2020 durant le confinement, les habitants expriment leur soutien à celles et ceux qui continuent de travailler, notamment le personnel soignant, qu'ils prennent l'habitude d'applaudir chaque soir à 20h.

3 Témoignages d'adolescents sur le confinement

Témoignages

« Rester en famille, ça me dérange un peu, j'ai l'impression de ne plus avoir de jardin secret. Car quand je vais à l'école, j'ai ma vie avec mes amis et quand je rentre à la maison, j'ai une autre vie avec ma famille. Là, on est tous ensemble, tout le temps, c'est difficile. »

Salomé

« J'apprécie d'avoir mes parents à la maison car désormais, ils prennent plus le temps de parler avec moi, de m'aider pour mes devoirs, alors qu'avant ils étaient accaparés par leur travail. »

Victoria

« Les devoirs se font en ligne et c'est plus facile d'aménager son emploi du temps en fonction de ce que j'ai envie de faire dans la journée. »

Maelly

« On ne va pas à l'école que pour apprendre, c'est aussi le lieu où on retrouve ses amis et où on partage des choses avec eux, et ça me manque. »

Maxime

D'après sources diverses, 2020.

4 La justice fait respecter la loi

« Un homme de 22 ans a été condamné le 31 mars à 105 heures de travaux d'intérêt général pour non-respect réitéré du confinement. »

Il avait été verbalisé à quatre reprises le 24 mars, dont trois fois en moins d'une heure alors qu'il se rendait de nuit dans une pharmacie de garde, muni d'une attestation non datée, selon sa défense. Verbalisé une cinquième fois le 26 mars, il a ensuite été interpellé lors d'un sixième contrôle. Placé en garde à vue, il a été jugé en comparution immédiate.

Lors d'une brève audience, l'homme a expliqué qu'il vivait avec sa famille à sept personnes dans un deux-pièces. Selon lui, il a été contraint au bout d'une semaine de confinement de s'installer dans sa voiture, puis de prendre une chambre d'hôtel.

« J'ai la main et un doigt qui sont cassés, je dois être opéré le 5 avril et je suis sorti précipitamment [le 24 mars] juste pour trouver un antidouleur », s'est justifié le prévenu. »

D'après France Info et AFP, 31 mars 2020.

Questions :

- 1- **Doc 1** : Présente ce document (auteur, date, nature = type de document)
- 2- **Doc 1** : Quelles libertés sont réduites ici ? Pour quelle durée ?
- 3- **Doc 2** : Comment les citoyens manifestent-ils leur engagement ?
- 4- **Doc 3** : Relève deux témoignages qui se rapprochent le plus de la manière dont tu as vécu le confinement. Explique pourquoi ?
- 5- **Doc 4** : Pour quels faits, cet homme est-il jugé ? Quels arguments personnels met-il en avant ?
- 6- Montre que l'intérêt général a été privilégié durant l'épidémie de COVID plutôt que les intérêts particuliers.